

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Caisse Desjardins de la Région de Thetford tenue le 22 avril 2025, à 18 h 30, en mode virtuel.

Présence :

M. Jonathan Beaudoin
M. François Blanchette
M^{me} Marie-Josée Chabot
Mme Kathleen Cliche (en élection)
M^{me} Laurence Cliche
M^{me} Josyane Dufresne-Dubois (en élection)
M^{me} Brigitte Gagné, secrétaire (en élection)
Mme Kathleen Garceau
M^{me} Alexandra Nadeau, présidente
M. Serge Toulouse

Directeur général :	M. Mathieu Cliche
Adjointe à la direction :	M ^{me} Sonia Sheink
Adjointe administrative :	M ^{me} Alycia Labbé
Conseillère en communications :	M ^{me} Dominique Gagnon-Bourget

Absence : M. François Roy (ne sollicite pas de nouveau mandat)

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins
 - 2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2024
 - 3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
 - 4. Période de questions
 - 5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels
 - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par votation
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
 - 6. Fin de la rencontre et remerciements
 - 7. Publication des résultats et levée de l'assemblée
-

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue

Au nom du conseil d'administration, la présidente ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue aux membres et présente les personnes qui l'accompagneront à l'animation pour la soirée.

1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

Un message enregistré pour les membres par le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier, est diffusé.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

La présidente présente aux membres les règles à respecter pour le bon fonctionnement de l'assemblée et les invite à visionner une courte vidéo pour qu'ils se familiarisent avec la plateforme numérique.

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) et résolu unanimement de nommer M^{me} Sonia Sheink, adjointe à la direction générale et M^{me} Dominique Gagnon-Bourget, conseillère en communications comme scrutatrices lors de l'assemblée générale. Adopté.

2.3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour sans y apporter de modification.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2024

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) et adopté à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2024 déposé sur le site Internet de la Caisse.

3. Retour sur l'année 2024

3.1. Rapport du conseil d'administration

La présidente, M^{me} Alexandra Nadeau, livre le rapport du conseil d'administration. Elle débute par la présentation des administrateurs. Elle poursuit avec les faits saillants de 2024 en mentionnant que :

- Le Mouvement Desjardins célèbre son 125^e anniversaire de fondation cette année.
- La Caisse, grâce à divers leviers financiers, a pu pleinement jouer son rôle de leader socioéconomique. Parmi ces leviers, on compte le Fonds d'aide au développement du milieu, le Fonds C, le Fonds du Grand Mouvement, ainsi que les programmes de finances solidaires. Ces initiatives ont renforcé l'impact de la caisse dans la communauté et soutenu le développement économique local.
- Les initiatives mises en place pour accompagner les membres dans leur autonomie financière ont été particulièrement significatives. Elles ont permis d'accompagner 484 nouveaux arrivants et travailleurs étrangers, ainsi que de réaliser 800 plans financiers personnalisés. Ces actions visent à renforcer la stabilité financière et l'autonomie de chaque membre.
- Le conseil d'administration a fait l'adoption d'un plan triennal sur le développement durable et les finances responsables.
- La fermeture de deux guichets automatiques a été accompagnée d'un soutien personnalisé pour les membres touchés.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

M^{me} Nadeau présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques, à savoir :

- Qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Que les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- Que la Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

Aucune question n'est soulevée.

3.3. Rapport financier

Le directeur général commence par souligner que l'année 2024 a été marquée par de nombreux défis, principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt pour les emprunteurs.

Malgré tout, il a observé une nette amélioration du contexte économique des entreprises par une recrudescence des projets d'investissement. Il ajoute que le rehaussement des standards de qualité avait contribué significativement aux très bons résultats du Mouvement Desjardins.

Il enchaîne avec les résultats financiers de la caisse au 31 décembre 2024.

- Le volume d'affaires a connu une augmentation de 177 M\$, soit une croissance de 5,30 %.
- L'actif a connu une croissance au bilan de 52 M\$. Les prêts consentis aux membres particuliers et aux entreprises représentent 63 % de ce montant.
- Le passif s'élève à 1,32 G\$ avec une croissance des dépôts de 48 M\$.
- L'avoir se chiffre à 197 millions, soit une croissance de 8,16 %.
- Les excédents d'opérations atteignent 26,41 M\$ comparativement à 24,75 M\$ l'an dernier, soit une augmentation de ± 2 M\$. La diminution des dépenses d'opération (environ 400k\$), des revenus nets d'intérêts (environ 27 M\$) et des revenus provenant de l'offre de produits financiers et de protection a permis une progression de 6,71 %.
- Les excédents nets sont passés de 11,13 M\$ en 2023 à 14,24 M\$ en 2024.

Il conclut en ajoutant que ces résultats illustrent clairement que la caisse est à la fois près du monde et performante. Ils sont également le fruit du travail des gestionnaires, des employés et des partenaires (CDE, SSD, VMD) réunis sous un même toit et ayant à cœur de toujours travailler dans l'intérêt des membres et clients.

Aucune question n'est posée.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Le président du comité sur la coopération, M. François Blanchette, présente les engagements de la Caisse dans le milieu.

En 2024, un montant de 580 174 \$ a été redistribué dans la communauté. De ce montant, 422 871 \$ proviennent du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et 157 303 \$ proviennent du budget dons et commandites. La répartition des sommes investies, via le FADM, selon les différents secteurs d'activité, est affichée à l'écran.

Dans le cadre d'un exercice triennal, le conseil d'administration a adopté un nouveau plan d'engagement et de proximité qui permettra la réalisation d'actions concrètes et cohérentes et d'une présence stratégique avec les membres et partenaires du milieu. Il rappelle aux membres que la politique de contribution est rendue publique sur le site de la Caisse.

Il poursuit en nommant des projets concrets d'organismes soutenus en lien avec ces priorités d'investissement. Fidèle à sa distinction coopérative, la Caisse soutient également plusieurs programmes d'éducation financière, dont la caisse scolaire et Mes finances, mes choix. Le Fonds du Grand Mouvement est aussi un levier supplémentaire, des 280 M\$ offert à travers la province. Un montant de 1 667 000 \$ a été remis à 5 organismes de la région Chaudière-Appalaches, soit :

- Le complexe sportif du Cégep de Thetford pour un montant de 500 000 \$
- Le parc du Lac Aylmer pour un montant de 115 000 \$
- L'usine de fabrication pour technologies vertes du centre de recherche affilié au Cégep, Kemitek pour un montant de 300 000 \$.
- La Gitée pour l'amélioration de son offre par de nouveaux espaces d'hébergement pour un montant de 500 000 \$

La Caisse a également joué un rôle important dans l'éducation financière de ses membres en organisant des conférences, attirant plus de 336 participants. De plus, une nouveauté cette année a été l'introduction de 14 ateliers numériques, qui ont rencontré un grand succès. Aussi, des conférences spécialement destinées aux jeunes ont également été proposées.

4. Période de questions

La présidente invite les membres, via la boîte de dialogue à poser leurs questions. Aucune question n’est posée.

5. Propositions soumises au vote

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels

La présidente invite les membres à visionner une vidéo sur la ristourne et par la suite, le directeur général présente la recommandation du conseil d’administration sur le partage des excédents annuels

Proposition sur le partage des excédents annuels

Il présente d’abord la planche résumant la répartition des excédents à travers les différents postes financiers, tels que :

- les virements réglementaires (4,721M\$);
- l’affectation au paiement de la ristourne et FADM (2,091M\$);
- l’affectation pour la réserve pour ristourne éventuelle (0 \$);
- et finalement l’affectation à la réserve générale (9,120 M\$).

Proposition de versement pour 2024 soumis par le directeur général :

- le montant global en ristourne cette année est de 2 714 291\$, il est suggéré de le répartir comme suit :
 - 400 000 \$ alloués au fonds d’aide au développement du milieu pour soutenir les projets structurants de la région.
 - 2 314 291 \$ sous forme de ristourne aux membres tant aux particuliers qu’aux entreprises.

Quant à la répartition des excédents annuels, il est proposé de les répartir comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes	0,33 \$	0,58 \$	225
Épargne et placements	0,58 \$	0,58 \$	394
Fonds	0,58 \$	0,58 \$	153
Prêts et marges de crédit	0,58 \$	0,58 \$	551
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime		299
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets		177
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³		415
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions		101
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			2 314

Après vérification de la qualité des membres, il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) que cette proposition de l’assemblée recommandée par le conseil d’administration concernant la répartition des excédents annuels pour l’année se terminant le 31 décembre 2024 soit soumise au vote en différé.

5.2. Élection des membres du conseil d’administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d’élection

La présidente, M^{me} Alexandra Nadeau, agira à titre de présidente d’élection et le directeur général, M. Mathieu Cliche comme secrétaire d’élection.

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

M^{me} Marie-Josée Chabot, membre du comité sur la gouvernance et la mise en candidature, fait rapport des travaux du comité de mise en candidature.

Elle débute en rappelant la démarche du profil collectif enrichi qui consiste à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s'assurer que la Caisse soit bien gérée.

Annuellement, le CA met à jour son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

Pour l'assemblée générale de 2025, 4 postes sont à combler et le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres candidats répondant aux critères suivants :

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre de ces domaines, soit : en comptabilité, en gestion financière et en éducation;
- une (1) femme et trois (3) hommes pour atteindre la parité;
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : deux (2) de 50-64 ans et deux (2) de 65 ans et plus;
- des personnes représentant le secteur d'East Broughton, de Kinnear's Mills, de Pontbriand, de Robertsonville, de Saint-Jacques-de-Leeds ou de Saint-Pierre-de-Broughton;
- des personnes représentant la diversité ethnoculturelle;

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 6 candidatures éligibles.

5.2.3. Présentation des personnes candidates

La présidente du conseil, M^{me} Nadeau, nomme le nom des personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur. Il s'agit de

- M^{me} Kathleen Cliche
- M^{me} Josyane Dufresne-Dubois
- M^{me} Brigitte Gagné
- M^{me} Élodie Grenier
- M. Jean-François Pelchat
- M^{me} Sonia Tardif

Elle rappelle aux membres qu'un document de présentation de chacun des candidats se trouve sur le site Internet de la Caisse. À tour de rôle, la présidente les invite à venir se présenter et à faire part de leurs motivations à siéger au sein du conseil. Au terme de leur allocution, elle les remercie.

5.2.4. Élection par votation

La présidente explique en détail les précisions sur l'exercice du vote soit que dès la fin de l'assemblée, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23 h 59, le 26 avril 2025, et que seuls les membres de plein droit pourront voter.

Les membres pourront voter sur le site Internet de la Caisse, sur AccèsD Internet ou AccèsD mobile. Ils auront également la possibilité d'utiliser les bornes de votation disponibles au siège social.

5.2.5. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

M^{me} Nadeau précise que les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement, c'est-à-dire dans les 48 heures suivant la période de votation de 4 jours, la Caisse sera informée des résultats des votes qui seront alors publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra fin à l'assemblée par la suite à moins d'un vote négatif.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Au nom de ses collègues du conseil d'administration, la présidente remercie les membres de leur présence et de leur confiance envers le conseil et envers toute l'équipe de la Caisse de la Région de Thetford. Elle profite également de l'occasion pour remercier M. François Roy pour ses neuf années d'implication et de dévouement au sein du conseil.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

À la suite de la réception des résultats de votes, il en ressort que 97,96 % de membres ont voté pour la répartition des excédents et 2,04 % contre.

À la suite de la période de votation :

- M^{mes} Brigitte Gagné, Josyane Dufresne-Dubois, Kathleen Cliche et M. Jean-François Pelchat sont élus au conseil d'administration.

L'assemblée est levée à la suite de l'annonce des résultats au site Internet de notre caisse, le 29 avril 2025 à 12 h 11.

Présidente

Secrétaire
